



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Éthylotest antidémarrage : une alternative à la suspension du permis

Publié le 13 mars 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Après une expérimentation dans sept départements (Drôme, Finistère, Loiret, Manche, Nord, Vendée et La Réunion), les préfets de tous les départements ont la possibilité désormais de demander à certains automobilistes contrôlés en situation d'alcoolémie d'installer dans leur véhicule un éthylotest antidémarrage (EAD) en alternative à une suspension de permis de conduire.

Ce dispositif qui peut concerner les personnes présentant une alcoolémie supérieure à 0,8g/l oblige les conducteurs à ne conduire que des véhicules équipés d'EAD pendant 6 mois (le tribunal pouvant décider de prolonger cette obligation sur une durée de 5 ans).

Rappel : L'EAD interdit le démarrage du véhicule :

- si le taux d'alcool est positif ;
- ou si le démarrage ne s'est pas déroulé dans les 2 minutes qui suivent le résultat du contrôle.

Un EAD coûte environ 1 300 €, il est à la charge de l'automobiliste.

Il est également possible de louer ce matériel (pour à peu près 100 € par mois).

Dans tous les cas, il faut ajouter à ce prix celui du montage et du démontage du matériel sur le véhicule utilisé.

Textes de référence

- Décret du 17 septembre 2018 relatif à la sécurité routière [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/9/17/INTS1800011D/jo/texte) (https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/9/17/INTS1800011D/jo/texte)

Et aussi

- Alcool au volant (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2881>)
- Qui doit équiper son véhicule d'un éthylotest anti-démarrage (EAD) ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2671>)

Pour en savoir plus

- Sécurité routière - Généralisation du dispositif d'installation d'un éthylotest anti-démarrage comme possible alternative à la suspension du permis de conduire [↗](http://www.securite-routiere.gouv.fr/medias/espace-presse/publications-presse/generalisation-du-dispositif-d-installation-d-un-ethylotest-anti-demarrage-comme-possible-alternative-a-la-suspension-du-permis-de-conduire)
(<http://www.securite-routiere.gouv.fr/medias/espace-presse/publications-presse/generalisation-du-dispositif-d-installation-d-un-ethylotest-anti-demarrage-comme-possible-alternative-a-la-suspension-du-permis-de-conduire>)
Ministère chargé de l'intérieur